

Avis de constitution

SOCIETE « GOLF 17 TRANSPORT »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUE VILLE, Lot
Neant, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLF 17 TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT , ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES; BTP (ETUDES ET EXECUTIONS), TOUT AUTRE DOMAINES LIEES AUX SERVICE SUSMENTIONNES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUE VILLE, Lot
Neant, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M APETOVI ARISTIDE KODJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05822 du 19/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35287/GTCA/RC/2024 du 19/06/2024

